



INFORMATION À L'INTENTION DES INVESTISSEURS QUI ACHÈTENT DES TITRES RBC À REVENU TEAM
AVEC REMBOURSEMENT DE CAPITAL EN CIRCULATION UNIQUEMENT

Objectif de placement :

Les titres RBC à revenu TEAM (acronyme de *Tactical Equity Allocation Model*) avec remboursement de capital sont conçus pour offrir aux investisseurs une exposition « côté acheteur » à un portefeuille théorique composé d'actions de sociétés canadiennes à grande capitalisation sélectionnées au moyen du modèle quantitatif exclusif à 8 facteurs de RBC (le « modèle ») et la possibilité de répartir les actifs dans des placements en titres à revenu fixe en fonction de la tendance de l'indice composé S&P/TSX (l'« indice », à l'exclusion des fiducies de revenu et de la Banque). Cette stratégie a pour objectif de procurer une exposition aux actions choisies au moyen du modèle lorsque la tendance des marchés boursiers est positive, et de réduire ou d'éliminer cette exposition lorsque la tendance des marchés boursiers est négative.

Imposition différée :

Remboursements de capital partiels trimestriels correspondant au rendement en dividendes des actifs du portefeuille faisant partie d'un placement en actions.

Aucun impôt à payer jusqu'à l'échéance ou la disposition. Modifications et rééquilibrages du portefeuille libres d'impôt.

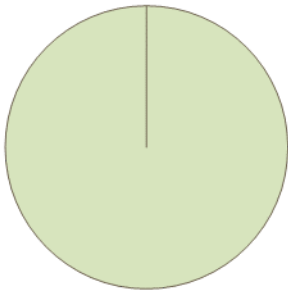
Indice de référence :

Indice composé S&P/TSX

Catégorie d'actifs :

Actions canadiennes

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE



■ Placement en titres à revenu fixe 100,00 %

RETRAITS DU PORTEFEUILLE – JUILLET 2022

Symbole	Société	Prix
ARX	ARC Resources Ltd.	15,42 \$
BMO	Banque de Montréal	125,11 \$
BNS	La Banque de Nouvelle-Écosse	75,13 \$
CNQ	Canadian Natural Resources Ltd.	66,07 \$
CPG	Crescent Point Energy Corp.	9,08 \$
CVE	Énergie Cenovus Inc.	23,39 \$
ERF	Enerplus Corp.	16,66 \$
FFH	Fairfax Financial Holdings Ltd.	686,76 \$
FM	First Quantum Minerals Ltd.	24,73 \$
GIL	Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	36,20 \$
IFC	Intact Corporation financière	185,25 \$
IMO	Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	57,92 \$
KEY	Keyera Corp.	29,62 \$
LUN	Lundin Mining Corp.	7,81 \$
MX	Methanex Corp.	49,37 \$
NA	Banque Nationale du Canada	85,93 \$
NTR	Nutrien Ltd.	99,03 \$
SU	Suncor Énergie Inc.	43,51 \$
TD	La Banque Toronto-Dominion	83,33 \$
TECK.B	Ressources Teck Ltée	36,86 \$
TOU	Tourmaline Oil Corp.	65,55 \$
VET	Vermilion Energy Inc.	25,39 \$
WCP	Whitecap Resources Inc.	8,68 \$
WFG	West Fraser Timber Co Ltd.	102,73 \$
YRI	Yamana Gold Inc.	5,98 \$

En date du 30 juin 2022, le portefeuille était constitué entièrement d'un placement en titres à revenu fixe. Les remboursements de capital partiels sont calculés uniquement pendant les mois au cours desquels le portefeuille est constitué d'un placement en actions et seulement à hauteur de la tranche du portefeuille représentée par le placement en actions.

La présente fiche de renseignements est présentée intégralement sous réserve d'un supplément de fixation du prix (le « supplément de fixation du prix »), du prospectus préalable de base daté du 30 janvier 2018, du 21 janvier 2016 ou du 20 décembre 2013, du supplément de prospectus relatif au programme daté du 30 janvier 2018, du 22 janvier 2016, dans sa version complétée le 31 août 2017, ou du 23 décembre 2013, dans sa version modifiée et mise à jour le 2 novembre 2015, et du supplément de prospectus relatif au produit daté du 30 janvier 2018, du 22 janvier 2016, dans sa version complétée le 31 août 2017, ou du 23 décembre 2013, relatif aux titres liés à des titres de participation, à des parts et à des titres d'emprunt.

Un prospectus préalable de base définitif contenant de l'information importante au sujet des titres décrits dans le présent document a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada.

Le présent document ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux titres offerts. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus préalable de base définitif, toutes ses modifications et tout supplément de prospectus préalable applicable pour obtenir l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux titres offerts, avant de prendre une décision d'investissement.

MÉTHODOLOGIE DU MODÈLE TEAM

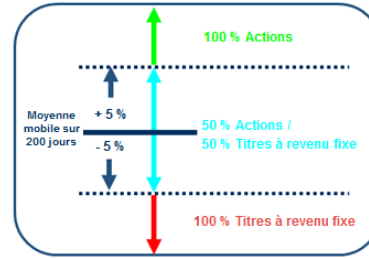
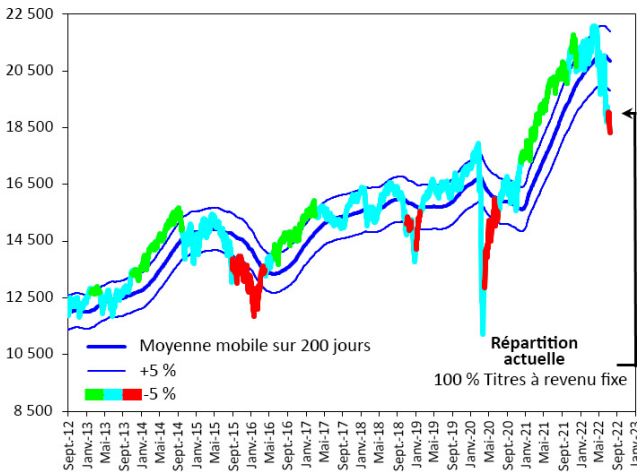
Le dernier jour de chaque mois, la stratégie est appliquée de manière à comparer le niveau de clôture de l'indice à sa moyenne mobile sur 200 jours (la « moyenne mobile sur 200 jours ») pour déterminer la répartition des actifs pour le mois suivant.

Si le niveau de clôture de l'indice représente une augmentation de plus de 5 % par rapport à sa moyenne mobile sur 200 jours, la stratégie sera appliquée de manière à ce que le portefeuille soit constitué uniquement d'un placement en actions.

Si le niveau de clôture de l'indice représente une baisse de plus de 5 % par rapport à sa moyenne mobile sur 200 jours, la stratégie sera appliquée de manière à ce que le portefeuille soit constitué uniquement d'un placement en titres à revenu fixe.

Si le niveau de clôture de l'indice s'établit dans une fourchette de 5 % (inclusivement), à la hausse ou à la baisse, par rapport à la moyenne mobile sur 200 jours, la stratégie sera appliquée de manière à ce que le portefeuille soit constitué d'un placement en actions et d'un placement en titres à revenu fixe, à pondération égale.

RÉPARTITION DES ACTIFS¹



Chaque mois, la répartition des actifs est déterminée en fonction du niveau de l'indice par rapport à sa moyenne mobile sur 200 jours.

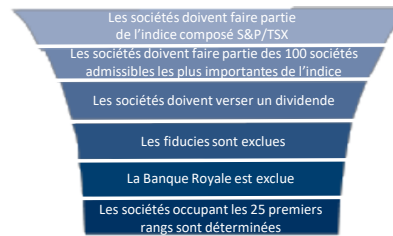
MÉTHODOLOGIE DU PLACEMENT EN ACTIONS

Le placement en actions : Le placement en actions est passé en revue chaque mois, et sa composition et sa pondération théoriques sont rajustées.

- > Seules les actions des 100 sociétés admissibles les plus importantes au chapitre de la capitalisation boursière peuvent faire partie du placement en actions
- > Le placement en actions est passé en revue chaque mois après la mise à jour du classement
- > Les actions des sociétés qui ne se classent plus parmi les 50 premières du classement sont retirées
- > Les actions des sociétés qui sont retirées de l'indice ou qui suspendent le versement de leur dividende sont retirées
- > Les actions retirées sont remplacées par les actions des sociétés les mieux classées qui ne font pas déjà partie du placement en actions
- > À la fin de chaque mois civil, le placement en actions est rééquilibré de façon à être équilibré

L'UNIVERS

Actions de sociétés canadiennes à grande capitalisation qui versent des dividendes



IMPOSITION DIFFÉRÉE

- > Aucun impôt à payer jusqu'à l'échéance ou la disposition.
- > Modifications et rééquilibrages du portefeuille libres d'impôt.

LE MODÈLE	Les actions sont classées en fonction d'une combinaison équilibrée de 8 facteurs couvrant 4 thèmes de placement distincts	
VALEUR INTÉRESSANTE	Faible ratio cours/bénéfice	x 1/8
	Faible ratio cours/valeur comptable	x 1/8
CROISSANCE DURABLE	Croissance du bénéfice trimestriel élevée	x 1/8
	Rendement des capitaux propres élevé	x 1/8
OPINION FAVORABLE	Résultats élevés inattendus	x 1/8
	Révisions des estimations élevées	x 1/8
RECONNAISSANCE DU MARCHÉ	Variation des cours sur 3 mois élevée	x 1/8
	Variation des cours sur 6 mois élevée	x 1/8
		= Note totale

L'« indice composé S&P/TSX » est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC ou des membres de son groupe (« SPDJI ») et de TSX Inc., et il est utilisé par la Banque aux termes de licences. « Standard & Poor's^{MD} » et « S&P^{MD} » sont des marques de commerce déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P ») et « Dow Jones^{MD} » est une marque de commerce déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »). « TSX » est une marque de commerce déposée de TSX Inc. Les marques de commerce sont utilisées par SPDJI aux termes de licences et sont utilisées aux termes de sous-licences à certaines fins par la Banque. Les Titres d'emprunt ne sont pas parrainés, approuvés ou vendus par SPDJI, par Dow Jones, par S&P, par les membres du même groupe que celles-ci ou par TSX Inc., qui n'en font pas la promotion, et aucune de ces parties ne fait de déclaration quant à l'opportunité d'investir dans ce(s) produit(s) ni n'engage de responsabilité à l'égard des erreurs, des omissions ou des interruptions de l'indice composé S&P/TSX.

Les Titres d'emprunt ne sont pas des titres à revenu fixe et ne sont pas conçus pour être des solutions de rechange aux placements à revenu fixe ou aux instruments du marché monétaire. Les Titres d'emprunt sont des produits structurés qui comportent un risque de perte.

Un placement dans les Titres d'emprunt comporte des risques. Il n'est pas comme un placement direct dans les titres qui composent le portefeuille, et les investisseurs n'ont pas de droits à l'égard des titres composant le portefeuille. Les Titres d'emprunt sont considérés comme des « dérivés visés » aux termes de la législation canadienne en valeurs mobilières applicable. Si vous achetez des Titres d'emprunt, vous serez notamment exposé aux fluctuations des taux d'intérêt et aux variations de la valeur du portefeuille. Les cours peuvent être volatils, et un placement dans les Titres d'emprunt peut être considéré comme spéculatif. Puisque les Titres d'emprunt ne sont pas des titres à capital protégé et que le capital sera à risque, vous pourriez perdre la quasi-totalité de votre placement.

¹ Le mois indiqué pour chaque date d'observation dans le graphique de répartition des actifs se rapporte au dernier jour ouvrable de ce mois, soit la date à laquelle l'observation est faite.

La valeur estimative initiale des Titres d'emprunt indiquée sur la page couverture du supplément de fixation du prix applicable ne tient pas compte de la tranche annuelle permanente de la somme relative au programme de billets.

Les Titres d'emprunt ne seront pas des dépôts assurés aux termes de la Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada.